



# clés

## EDITORIAL

Comme chaque année, à cette époque, nous vous présentons dans CLES le budget, l'acte fort de l'activité municipale. Les comptes administratifs 2011 ont confirmé la situation financière saine de notre commune, si nous savons rester vigilants. Par contre, nous devons tenir compte d'un contexte national profondément marqué par la crise : incertitude quant à nos ressources fiscales, dotations à la baisse, conditions difficiles de recours à l'emprunt. Pour construire nos budgets 2012, j'ai souhaité ne pas augmenter les tarifs des services municipaux (eau, cantines, etc...) et les taux d'imposition des taxes locales. Nos investissements, toujours aussi conséquents, s'appuient donc sur nos capacités d'autofinancement et un recours raisonnable à l'emprunt.

De grands travaux et des études sont engagés selon trois axes prioritaires : la voirie avec la réfection des rues de La Fabrique et George Sand, le réseau d'eau potable avec la réhabilitation du château d'eau et l'interconnexion avec Saillat, la politique d'habitat avec la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et

la constitution d'une réserve foncière.

En cette période électorale, les collectivités locales se posent des questions sur leur avenir. Les « réformes SARKOZY » ont insinué le doute dans l'opinion en accusant les élus locaux d'être de mauvais gestionnaires de l'argent public. Ils ne sont pourtant pas responsables des déficits et de l'endettement du pays. En 1982, les lois de décentralisation de Gaston DEFERRE et Pierre MAUROY avaient constitué une avancée considérable pour rapprocher le pouvoir des citoyens. Trente ans plus tard, cette démarche décentralisatrice doit être reprise pour clarifier l'organisation et les compétences des territoires.

Certes, nos préoccupations locales peuvent sembler dérisoires par rapport aux enjeux que dessinent les échéances électorales en cours. Au moment où j'écris ces lignes, j'ignore si l'aspiration au changement, très forte dans la population, s'est traduite dans les urnes. On saura, après le 6 Mai et après les législatives de Juin vers quelle politique s'oriente notre pays. Exprimez-vous avec votre bulletin de vote pour un changement décisif pour notre avenir.

**Le Maire, Jean Marie ROUGIER**

Ne manquez pas...

### **Le 9 juin, sur l'esplanade de l'Espace la Gare : Concert de fin d'année de l'Ecole de Musique**

Quelle meilleure façon de célébrer l'été que d'assister à cette traditionnelle représentation donnée par les élèves et enseignants de l'Ecole de Musique ? Cette manifestation ouverte à tous se déroulera le 9 juin prochain. Pour la première fois, elle se déroulera sur l'esplanade de l'Espace La Gare.

Pour ne rien rater...

### **Sortie de l'agenda de l'été 2012 à la mi-mai Agenda 21 : les actions retenues pour 2012, p. 4**

**DOSSIER : le budget 2012, p. 2**



## Un budget raisonné et tourné vers l'avenir

En préservant ses capacités d'autofinancement grâce à une gestion rigoureuse, notre commune est dans une situation budgétaire unanimement reconnue comme saine. Un des enjeux du budget 2012 est de préserver et faire fructifier cet acquis ; cela signifie de poursuivre le travail sur un équilibre constructif entre fonctionnement maîtrisé et investissements structurants.



Plan d'eau de Boischenu



Espace Raymond Leclerc



Village de Babaudus

Etablir le budget d'une collectivité est un exercice complexe. L'enjeu est de rendre des arbitrages équilibrés, qui permettront de poursuivre les chantiers en cours, tout en autorisant le lancement de nouveaux projets. Tout cela, bien entendu, en maintenant le niveau des services proposés au public, et sans générer un endettement excessif. Bref, un savant mélange entre raison et audace, entre prudence et engagement... La quadrature du cercle, pour ainsi dire.

Bien entendu, pour faire ces choix qui engagent l'ensemble du territoire et de la population, les élus disposent d'un certain nombre de clés, d'indications, qu'ils doivent savoir interpréter avec pertinence au bénéfice de l'intérêt général. Jean Marie Rougier, maire de Rochechouart, détaille cette contrainte : « les orientations budgétaires dépendent et doivent prendre en compte deux éléments essentiels : d'une part, le contexte national, et d'autre part la situation financière de la commune. »

Pour ce qui concerne le contexte national, il n'a guère évolué ces dernières années, avec notamment un gel des dotations aux collectivités locales et territoriales, combiné, de façon globale, avec une orientation affirmée vers une réduction des déficits publics.

Quant à la situation financière de Rochechouart, elle est unanimement jugée saine, aussi bien par les services fiscaux que par les différents dispositifs d'analyse financière : tout d'abord les dépenses de fonctionnement sont bien

maîtrisées. Ensuite, l'endettement est considéré comme raisonnable... Et surtout, ce qui ne gâche rien en cette période délicate, il n'est pas « toxique », ce qui est un gage de stabilité. Enfin, les recettes municipales évoluent favorablement, malgré les restrictions, grâce notamment aux efforts consentis en matière d'habitat.

### Préserver la capacité d'autofinancement

L'ensemble de ces données, couplé à une tenue serrée et sans surprise des dépenses de fonctionnement, a permis de réaliser des économies, et de dégager des marges d'autofinancement satisfaisantes. Cet élément conditionne la capacité d'investissement de la commune. Son importance est d'autant plus grande que les conditions d'attribution des crédits se sont considérablement durcies ces derniers temps.

### Une fiscalité mesurée et sans augmentation

Grâce à la poursuite de sa politique de maîtrise des dépenses, et compte tenu des efforts déjà demandés aux contribuables, la municipalité a décidé, pour la troisième année consécutive de ne pas toucher aux taux d'imposition des taxes locales (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti et Contribution Foncière des Entreprises).

Cela permet à la commune de proposer, pour l'ensemble des dispositifs fiscaux, des

La capacité d'autofinancement permet donc d'envisager de nouveaux investissements, dont le montant est plafonné pour générer un recours modéré à l'emprunt : sur un chiffre total de 1,7 millions d'euros d'investissements projetés, seulement 300 000 € seraient financés par l'emprunt.

Bref, une gestion modérée et respectueuse des principes revendiqués par la municipalité, qui positionne la commune dans une situation favorable, en vue de l'évolution vers la fusion des Communautés de Communes.

### Comptes administratifs 2011 : équilibre et efficacité

Au-delà de ce résultat plutôt satisfaisant, la présentation du rapport sur les comptes administratifs 2011 a permis de rappeler que gestion rigoureuse ne rime pas obligatoirement avec inaction ou passivité, bien au contraire.

Ainsi, en 2011, trois gros investissements ont été achevés : l'Espace Raymond Leclerc, le plan d'eau de Boischenu, et la viabilisation (assainissement et effacement des réseaux) du village de Babaudus.

Dans le même temps, le développement du Lotissement de Chez Roux, avec l'apport démographique qui en découle, a démontré le bien fondé d'une politique de l'habitat passant par une offre inédite et équilibrée entre accession à la propriété, locatif et locatif social. Parallèlement à ces investissements, on notera qu'une économie substantielle (100 000 €) a été réalisée en 2011 sur les frais de fonctionnement de la commune. Pour autant, la municipalité a tenu à ce que cet effort n'affecte pas les divers services rendus au public. Par ailleurs, les taux de fiscalité locale n'ont, pour la deuxième fois consécutive, subi aucune augmentation.

taux sensiblement inférieurs aux moyennes départementales et nationales (à l'exception du foncier non bâti).

Taxes	Taux communaux 2011	Proposition 2012	Moyenne départementale 2011	Moyenne nationale 2011
Taxe d'habitation	19,11 %	19,11 %	24,26 %	23,76 %
Taxe foncière propriété bâtie	15,44 %	15,44 %	18,52 %	19,89 %
Taxe foncière propriété non bâtie	65,27 %	65,27 %	69,99 %	48,56 %
Cotisation foncière entreprise	22,13 %	22,13 %	*	25,42 %

\* information non fournie

## Services au public : stabilité des tarifs

Le Conseil Municipal a choisi, pour son nouveau budget, de tenir compte de la crise économique et des conséquences qu'elle impose aux ménages. C'est pour cette raison qu'au même titre que pour les taux d'imposition, il a décidé de maintenir inchangés, cette année encore, les tarifs des services publics communaux.

Le geste n'est pas neutre, car s'il impose une gestion rigoureuse, il a pour objet de ne pas pénaliser des ménages déjà éprouvés par la situation globale.

## Projet de budget 2012 : constitution d'une réserve foncière

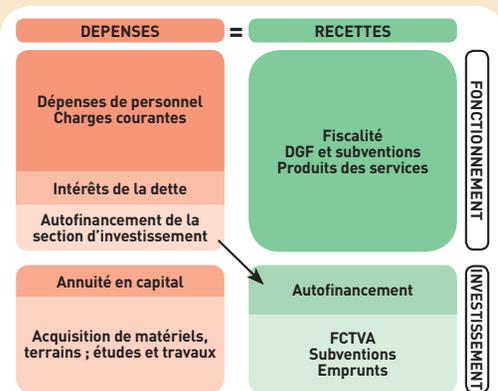
Le budget primitif 2012 se veut sérieux, réaliste, et pourtant tourné vers l'avenir. Ainsi y trouve-t-on, sans surprise, une poursuite de la gestion rigoureuse des frais de fonctionnement de la commune, tout en préservant la qualité des services fournis à la population.

De même, l'année qui vient verra le lancement de nouveaux investissements, rendus possibles par une gestion sérieuse des marges d'autofinancement. Ces derniers concernent les frais relatifs à la révision du PLU, de grosses réparations sur certains bâtiments (écoles notamment), et la fin de l'effacement des réseaux à Babaudus.

Par ailleurs, d'importants travaux vont permettre le renforcement des rues George Sand et de la Fabrique. Ce chantier lancera un ensemble de travaux visant à revaloriser ce secteur. De même, 2012 verra le lancement de l'étude pour la mise en place de l'assainissement à Juillac, ainsi qu'un chantier permettant l'interconnexion de la ville de Saillat sur le réseau d'eau potable du SYTEPOL. De plus, le château d'eau fera l'objet d'une importante opération d'entretien.

Enfin, l'année à venir verra la poursuite de la politique d'habitat voulue par la municipalité, avec la création d'une nouvelle réserve foncière qui permettrait d'envisager l'émergence de nouvelles zones dédiées à l'habitat. Ce projet devrait représenter un investissement de 250 000 €.

Raisonné mais tourné vers l'avenir, le budget de Rochechouart fournit la preuve que, même dans une période difficile, une gestion rigoureuse peut s'accommoder, sous certaines conditions, d'un programme d'investissements à long terme.



L'autofinancement provient notamment des économies réalisées sur le poste «fonctionnement». Il permet de financer en partie les investissements.

DITES NOUS, M. LE MAIRE...



## Dominique Réjasse (président du ROC Football) et Olivier Plainevert (président du ROC Tennis) : vers une rénovation de nos équipements sportifs ?

**Monsieur le Maire, certains équipements sportifs de notre ville, notamment ceux dévolus au tennis et au football, commencent à accuser le poids des ans, soulevant des questions de confort et de sécurité.**

**Il nous apparaît urgent de rajeunir et moderniser vestiaires, « club-house », et terrains de tennis, mais aussi de créer un court couvert. La mise en œuvre de tels travaux est-elle prévue dans un proche avenir ?**

Nous nous sommes rencontrés à ma demande le 10 Mars pour évoquer l'état des installations du stade et les possibilités d'amélioration à envisager. Bien conscient de la vétusté de ces équipements, je vous ai proposé d'engager une réflexion sur un projet qui réponde à vos attentes.

Suite à cette rencontre, nous avons mis à votre disposition des locaux, certes un peu éloignés du stade, mais mieux adaptés à vos besoins et plus confortables. Au stade, la construction d'un « club-house » avec une salle de convivialité et des sanitaires communs, un bureau pour chaque section, semble la priorité de ce projet et peut être

réalisée dans des délais raisonnables. Quant à la construction de nouveaux vestiaires et la réfection des courts de tennis, tout en admettant la légitimité de ces demandes, cela demandera une programmation à plus long terme compte tenu du coût.

En effet, la commune a beaucoup investi en espaces associatifs. (Maison des Associations, Espace socio-culturel Raymond Leclerc, salles de Biennac et Babaudus), ce qui occasionne de lourdes charges de fonctionnement. Pour les équipements sportifs, nous poursuivrons cet effort au rythme de nos capacités financières.

## Agenda 21 : 18 actions engagées en 2012

Au terme de la phase de diagnostic, plusieurs ateliers ont permis d'extraire un calendrier d'actions s'échelonnant de 2012 à 2015. Au total, 61 actions ont été validées, dont 18 seront mise en place dès cette année, avec le soutien et l'implication des services municipaux.

En voici le détail : sensibiliser les entreprises et artisans au développement durable : déchets, énergie, déplacements, achats... ; développer les circuits courts du territoire ; faire découvrir les « éco-matériels » ; mettre à la disposition de la population des points de collecte éco-citoyenne ; « une naissance = un arbre » ; étudier la création de pistes cyclables lors des rénovations de voirie ; réorganiser les déplacements dans le centre-bourg ; développer le covoiturage (avec une zone au niveau de l'Espace La Gare) ; réaliser un diagnostic pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de la commune ; faire découvrir le vélo électrique ; étudier les « lieux sensibles » par rapport à l'insécurité routière (route de la Lande, rue Georges Pompidou, avenue rue Jean Jaurès) ; mettre en place des actions de sensibilisation sur les questions d'incivisme routier ; organiser des campagnes de sensibilisation sur les différentes thématiques du développement durable ; installer des panneaux de communication hors bourg ; constituer à la médiathèque un fonds documentaire sur les grands enjeux du développement durable ; mobiliser toutes les associations pour investir dans du matériel respectueux de l'environnement : poubelles de tri, vaisselle réutilisable... ; créer des jardins familiaux ; participer activement à la semaine du développement durable.

Déjà certaines initiatives ont été lancées, d'autres se sont même déjà déroulées. Par ailleurs, une commission « Agenda 21 » va être mise en place au niveau municipal. Présidée par le Maire, elle sera ouverte à toute personne ayant participé à l'élaboration de l'Agenda 21.

Enfin, on notera que le dossier final de validation en vue de la labellisation officielle est en cours d'examen.

**CCAS : Analyse des Besoins Sociaux**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assume une mission de coordination de la politique sociale au niveau de la commune. Pour ce faire, il travaille en collaboration étroite avec les partenaires locaux. A Rochechouart, cette structure emploie une travailleuse sociale, Valérie Filloux.

En conformité avec la réglementation, et afin de donner un maximum de pertinence à ses interventions, le CCAS de Rochechouart a réalisé une Analyse des Besoins Sociaux. Menée sur deux années, en collaboration avec le Cabinet Compas-Tis, cette étude permet de cerner au plus près les besoins du territoire et de la population en matière sociale. L'idée étant de mettre en avant les différentes problématiques afin de réajuster l'action du CCAS, sans oublier de placer la population au cœur de l'action.

Après un temps de collecte, le cabinet Compas-Tis a réalisé un diagnostic objectif et une synthèse des requêtes que son représentant, M. Guéry, a présenté aux élus lors du conseil municipal du 2 avril.

Nous détaillerons cette analyse et les choix qui en découlent dans une prochaine publication.

**Vie économique : Zone Commerciale « La Fabrique »**

Le promoteur a affirmé sa volonté d'achever l'aménagement de cette zone en 2012. Il a notamment annoncé que l'installation d'une station service « carburants » avec station de lavage était acquise.

D'autre part, les travaux de construction d'une surface couverte de 4000 m<sup>2</sup> seront lancés au début de l'hiver prochain. Plusieurs pistes concernant l'occupation de ces locaux sont étudiées, et le promoteur s'est engagé à prospecter en étroite concertation avec la collectivité, les commerçants locaux, et particulièrement les représentants de l'ARCA.

**Communauté de Communes « Pays de la Météorite »****Projet photovoltaïque à la ZA Les Plats**

Conformément au planning prévu, les études d'impact sont maintenant terminées, et le permis de construire a été déposé. Le dossier va désormais suivre son cours, avec l'instruction de cette demande et l'enquête publique requise par sa mise en œuvre, courant 2012.

Dans l'hypothèse où les délais continueraient d'être respectés, les travaux effectifs débuteraient en 2013.

**Fusion des intercommunalités : le point**

Le dossier de fusion des communautés de communes « Pays de la Météorite » et « Vienne-Glane » suit son cours. Déjà, deux réunions se sont tenues, en présence des services des intercommunalités et des deux villes-centres (Saint-Junien et Rochechouart), ainsi que des élus.

Il s'agissait de lancer un état des lieux,

duquel découlera un diagnostic de tout ce qui pourra relever d'un intérêt pour la nouvelle intercommunalité.

Le calendrier se précise : la fusion effective est prévue pour le 1er janvier 2015.

**Biennale d'Art Naïf : exposition à Rochechouart du 22 juillet au 12 août**

Pour la deuxième fois, Rochechouart s'associera cette année avec la Biennale d'Art Naïf, une manifestation initialement saint-junienne, qui en est à sa 8ème édition.

Du 22 juillet au 12 août, la salle du Rez-de-Chaussée du Capitole accueillera une exposition, couplée avec le Labyrinthe de la Voix 2012, de sculptures d'art naïf et d'art singulier. Un vernissage musical avec le duo « de mains connues » se déroulera le samedi 28 juillet au Capitole.

L'exposition suscitera des initiatives comme la mise en place d'espaces fleuris inspirés des Naïfs autour du Capitole, ou la création d'une œuvre éphémère (réalisée à la craie) par les jeunes de l'Accueil de Loisirs ; enfin, une balade contée est à l'étude.

**Brèves****Vie économique : de nouvelles têtes**

Bienvenue à :

« L'Instant pour Soi », institut de beauté, Mme Ludivine Géraudie-Lavialle, 2 rue M. Thorez ;  
« L'Arbre de Fil », retouche vêtements, patchwork, broderie, travail de perles, bijoux fantaisie, cadeaux, Mmes Turner et Maguire, 12 rue Charles Poitevin ;

« Divin'In'Tif », salon de coiffure mixte, Mme Christine Gourreau, 2bis pl. de la Bascule.

**14 juillet à Boischenu**

Cette année, le feu d'artifice du 14 juillet fait son retour au plan d'eau de Boischenu. Un spectacle à ne pas rater !

**Révision du P.L.U.**

Le Plan Local d'Urbanisme est le document municipal qui régule les droits d'utilisation des sols. En vigueur depuis le mois de septembre 2004, il va faire l'objet d'une révision à partir de la fin de l'année. La procédure, qui devrait durer d'un an à 18 mois, se subdivise en 4 phases :

- Lancement d'une consultation et choix du bureau d'études (2 mois) puis réunion avec les personnes publiques associées pour le début de la révision.
- Début effectif de la révision pour une durée d'un an, y compris enquête publique.
- Approbation par le Conseil Municipal
- Validation par le Préfet et application du nouveau PLU.

**Modernisation du bureau de poste**

Le bureau de poste de Rochechouart sera en travaux pour modernisation de l'espace de vente à partir du vendredi 1er juin 2012. La réouverture du bureau rénové est prévue le 9 juillet 2012, à 14h.

**The Channel**

Dear european friends and fellow citizens... Here is a summary in english of the municipal information letter.

Are you facing any questions or problems ? please do not hesitate in contacting us or visiting us at townhall.

- Sat. June 9th, at Espace La Gare : Summer Concert by the students and teachers of the Music School.
- Schedule for 2012 summer events, to be published in the middle of May.

**Municipal budget : wealth and balance**

The municipal team voted 2011 results and 2012 budget. Despite the decreasing national subsidies, a reasonable management allows the city to keep a good rate for self-financing capacities.

The financial situation of the community is globally satisfactory and sane, with mastered debt.

This result allows new investments in 2012, such as an extension of the sewer system up to Juillac, refitting of George Sand's Street and The Fabrique's Street, interconnecting of the water network with Saillat's, and maintenance for the water tower.

Please note that the municipal team decided that the fares for municipal public services will remain unchanged in 2012. It also was decided that local tax rates will remain unchanged as well.

**« Agenda 21 » : 18 actions for sustainable development in 2012**

The diagnosis time for « Agenda 21 » is now over, and the first action schedule has been established. Besides, a « Agenda 21 » commission will be set up, under presidency of the Mayor. It is open to any people having contributed to the first phasis.

- Celebration of July 14th, and its fireworks will take place at Boischenu Lake.
- The Post Office will be on works, for renovation and modernization, from friday, June 1st till monday, July 9th, 2PM.

**CLÉS**

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.  
Directeur de publication : Jean Marie Rougier.  
Rédaction - Conception : L'Emoi Des Mots.  
Création - Conception - Photos : LMID édition.  
Impression : RPE - BV-CdC-1864681

